

Steris — Entente touchant la prestation de services d'entretien 17-22109

1. PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC) :

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux ministères et aux organismes d'afficher un avis pendant au moins quinze jours civils, pour faire savoir à la collectivité des fournisseurs qu'ils ont l'intention d'attribuer un marché pour un bien, un service ou des travaux de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne soumet pendant la période d'affichage de quinze jours civils un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, les exigences de la politique en matière de concurrence sont satisfaites. Une fois que les fournisseurs qui n'ont pas été retenus ont été informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondait pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électroniques.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et qu'ils satisfont aux exigences précisées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit enclencher le processus complet d'appel d'offres, soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

2. Définition des exigences

Le Conseil national de recherches du Canada souhaite offrir et renouveler un contrat de maintenance préventive à Steris Canada Inc. Steris est le seul fournisseur autorisé en usine de pièces et des services d'équipement fabriqué (y compris les produits de marque AMSCO, FINN AQUA et HAMO). Les pièces d'équipement sont les suivantes :

- Lave-verrerie de laboratoire 500 de 480 v
- Autoclave Vac Elec (Century) de 20 pc
- Autoclave Vac Elec 250 de laboratoire

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

- Doit être un organisme autorisé à représenter et à effectuer la maintenance de l'équipement fabriqué par Steris Canada Inc., y compris les produits de marque AMSCO, FINN AQUA et HAMO.

4. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

- Steris Canada Inc. est le fabricant d'équipement d'origine du lave-verrerie du Conseil national de recherches du Canada et des deux autoclaves et

Steris est le seul fournisseur connu qui peut répondre aux exigences de maintenance des systèmes.

5. Période du contrat proposé ou date de livraison

- Le projet doit se terminer au plus tard le 31 mars 2021.

6. Ce PAC a les modalités suivantes : le montant établi pour la première est de 37 153,84 \$, la deuxième année est de 37 896,91 \$ et la troisième année est de 38 275,88 \$ pour un total de 113 326,63 \$

7. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Steris Canada
2-375, Britania Rd E
Mississauga (Ontario) L4Z 3E2

8. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

- Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens ou les services décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici à la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

9. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

- La date de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités est le 2 janvier 2018.

10. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à Steve Cassidy.

Téléphone : 613-993-0851

Courriel : Steve.Cassidy@nrc-cnrc.gc.ca